

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 mars 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Danielle MILON représentée par Danièle GARCIA.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Henri PONS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 032-5575/19/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention à Aix-Marseille Université dans le cadre de l'organisation de la 11<sup>ème</sup> édition des Tables Rondes de l'Arbois - Approbation d'une convention MET 19/10179/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Initiées en 2008 par le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée et Aix-Marseille Université, « Les Tables Rondes de l'Arbois » visent à sensibiliser la société civile aux grandes avancées scientifiques et techniques dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Lieux de savoir et de débats, « Les tables Rondes de l'Arbois » sont aujourd'hui connues et reconnues comme étant un événement culturel scientifique majeur où les plus grands professeurs, chercheurs et personnalités dans leurs domaines respectifs viennent partager et diffuser la richesse de leur savoir. La fréquentation a augmenté d'année en année. En 2018, plus de 1400 participants (entreprises, étudiants, scientifiques et grand public) ont ainsi assisté aux conférences et débats proposés autour du thème « Santé, Société, Environnement ».

La 11<sup>e</sup> édition des Tables Rondes de l'Arbois se déroulera les 25 et 26 avril 2019 autour du thème «La Méditerranée» au sein de la faculté de Droit et Science Politique d'Aix-Marseille Université. Comme pour les précédentes éditions, un plateau exceptionnel de personnalités d'audience internationale répondra à l'invitation du Professeur Daniel Nahon, instigateur des Tables Rondes de l'Arbois.

L'organisation de l'édition 2019 des Tables Rondes de l'Arbois est prise en charge par Aix-Marseille Université avec un budget prévisionnel établi à 165 000 €HT.

Signé le 28 Mars 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 05 avril 2019

La Métropole souhaite soutenir cette manifestation dans la continuité des années précédentes.

Il est ainsi proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 30 000€ à Aix-Marseille Université pour l'organisation des Tables Rondes de l'Arbois 2019 et d'approuver la convention afférente (n° Guichet Unique 2019\_00848).

Les crédits seront pris sur le budget de la Direction du Technopôle de l'Arbois – Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole ;
- La délibération n°ECO 007-2442/17/BM du 19 octobre 2017 du Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence approuvant la convention cadre entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et Aix-Marseille Université;
- La délibération n°FAG 152-4969/18/CM du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2018 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de soutenir l'organisation de la 11e édition des Tables Rondes de l'Arbois autour du thème « La Méditerranée ».

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention au profit d'Aix-Marseille Université pour l'aide à l'organisation des 11ème Tables Rondes de l'Arbois pour un montant total de 30 000 euros.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée à conclure avec Aix-Marseille Université.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document afférent.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 sur l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix, chapitre 65 fonction 61 article 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Enseignement supérieur, Recherche et  
Santé

Frédéric COLLART